

CLINIQUE AL MADINA
Centre d'Hématologie & Oncologie

مصحة المدina
مركز أمراض الدم والأنکيولوجيا

Hématologie Adulte et Enfant - Oncologie Pédiatrique - Chimiothérapie
Creffe de Moelle Osseuse - Hémophilie - Hémoglobinopathie - Déficit Immunitaire
Soins Intensifs - Réanimation - Traitement de la Douleur
Rx Conventionnelle - Echographie

mle
00228

D E V I S

Date 21/02/2020
N° : 200221101856NA

Nom patient : **EL OMARY GHITA**

21330

Prise en charge : **MUPRAS**

Traitements **TRANSFUSION-SOINS INTENSIFS**
DEVIS REEL DU 19/02/20 AU 20/02/20

PRESTATIONS	Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
SOINS INTENSIFS	1		1 000.00	1 000.00
PARAPHARMACIE	1		106.44	106.44
TRANSFUSION	1		720.00	720.00
ECG	1		200.00	200.00
			Sous-Total	2 026.44
HONORAIRES	Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
Dr. ACHIAKH MILOUDA (anesthésiste)	1	CONSULTATIO	300.00	300.00
Pr. ZAFAD SAADIA (hematologue)	1		400.00	400.00
			Sous-Total	700.00
MEDICAMENTS	Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
(Voir annexe)	1		4.88	4.88
			Sous-Total	4.88

Arrêté le présent devis à la somme de :

DEUX MILLE SEPT CENT TRENTE ET UN DIRHAMS TRENTE-DEUX CENTIMES

Total devis 2 731.32

CLINIQUE AL MADINA

Angle Rue Med. Bahi et Rue Mansard
Quartier Palmiers - Casablanca
Tel : 05 22 27 77 40 à 49 (LG) / 05.22.25.00.02

CLINIQUE AL MADINA
Centre d'Hématologie & Oncologie

مصحة المدينة
مركز أمراض الدم والأنكولوجيا

Hématologie Adulte et Enfant - Oncologie Pédiatrique - Chimiothérapie
Creffe de Moelle Osseuse - Hémophilie - Hémoglobinopathie - Déficit Immunitaire
Soins Intensifs - Réanimation - Traitement de la Douleur
Rx Conventionnelle - Echographie

D E V I S

Date 14/02/2020
N° : 200214143515NA

Nom patient : **EL OMARY GHITA**

Prise en charge : **MUPRAS**

Traitements **TRANSFUSION-SOINS INTENSIFS**
PREVU LE 15/02/2020

PRESTATIONS		Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
	BIOLOGIE	1	BIOLOGIE	3 000.00	3 000.00
	SOINS INTENSIFS	2		1 000.00	2 000.00
	TRANSFUSION	1	SANG	5 000.00	5 000.00
			Sous-Total		10 000.00
HONORAIRES		Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
	Pr. ZAFAD SAADIA (hematologue)	2		400.00	800.00
			Sous-Total		800.00
MEDICAMENTS		Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
	(Voir annexe)	1		981.50	981.50
			Sous-Total		981.50
CONSOMMABLE MEDICAL		Nombre	Lettre clé	Prix Unitaire	Montant
	(Voir annexe)	1		1 110.07	1 110.07
			Sous-Total		1 110.07

Arrêté le présent devis à la somme de :

DOUZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-ONZE DIRHAMS CINQUANTE-SEPT CENTIMES

Total devis 12 891.57

CLINIQUE AL MADINA
PPC
Angle Rue Mdi. Bahi et Rue Mansard
Quartier Palmiers - Casablanca
15 22 17 77 10848 (LG)
15 22 17 77 10848 (LG)
Fax 05 22 17 77 10848 (LG)

CLINIQUE AL MADINA ANNEX

ANNEXE PHARMACIE

مَسَاجِدُ الْمَدِينَةِ

Nom patient : EL OMAR SMITH - Hématologie Adulte et Enfant - Oncoologie Pédiatrique - Chimiothérapie B191225
Crème de Moelle Osseuse - Hémophilie - Hémoglobinopathie - Déficit Immunitaire

Produits	Soins Intensifs - Réanimation - Traitement de la Douleur	Quantité	Unité	Montant
Rx Conventionnelle - Echo graphie				
FURILAN 20 MG/2ML INJECTA (05)(1)		2	2.44	4.88
	Sous-Total médicaments			4.88
AIGUILLES 25G (100)(1)		1	0.38	0.38
BETADINE 10% 125ML (001)		1	15.60	15.60
CHLORURE SODIUM POCH 100ML (050)(1)		1	10.30	10.30
COMPRESSE STERILE 7.5*7. (200)(1)		2	1.88	3.76
INTRANULES BLEUES 22 G (100)(1)		1	4.50	4.50
LUNETTES A O2 PEDIATRIQUES (001)		1	10.80	10.80
PHARMAFIX 10*10 (001)		1	46.23	46.23
SERINGUE 10CC (100)(1)		3	1.05	3.15
SERINGUE 5 CC (100)(1)		4	0.68	2.72
TRANSFUSEUR (001)		1	9.00	9.00
	Sous-Total consommable médical			106.44
			Total pharmacie	111.32

CLIQUE 3

Angle River
Quartier Pa.
1st 195

CLINIQUE AL MADINA

1570

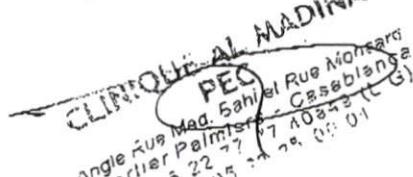
Angle Med. Bahi et Rue Monsieur
Quartier Palmiers - Casablanca
15 22 77 10 643 (L G)



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Annulé et remplacé
par le Réel



Le 17 février 2020

ANGLE RUE MED BAHI ET RUE MANSARD QUARTIER PALMIERS
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE
N/REF : 20200480003120
Adhérent : ZOUTEN GHITA

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de GHITA ELOMARY.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 8944.96 MAD
- Restant à charge adhérent : 2836.54 MAD

Validité de prise en charge : du 17-02-2020 au 17-05-2020.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Centre d'affaire Allal Benabdellah, 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage: Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à GHITA ELOMARY.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.



NOTE AU DESTINATAIRE : La copie de la prise en charge est acceptée pour faire valoir le droit au paiement de la facture.
Le paiement des factures relatives aux P.E.C. est soumis aux conditions suivantes :

- Cette P.E.C. est nominative ne peut être cessible. Nous ne garantissons pas le paiement en cas de substitution du bénéficiaire.
- Toute facture doit mentionner la cotisation des actes médicaux et doit être accompagnée d'une copie de la présente P.E.C. et des notes d'honoraires des praticiens.
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Pour toute analyse ou radio prière de transmettre les résultats et comptes rendus sous plis.
- Toute facture doit être libellée au Nom de la MUPRAS.
- Identifiant fiscal (IF) Et l'identifiant commun de l'entreprise (ICE) doivent être obligatoirement mentionnés sur la facture.
- Relevé d'identité bancaire (RIB) 24 chiffres doit être obligatoirement mentionné au joint à la facture



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Le 17 février 2020

CL AL MADINA
ANGLE RUE MED BAHI ET RUE MANSARD QUARTIER PALMIERS
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE

N/REF : : 20200480003120

Adhérent : ZOUTEN GHITA

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de GHITA ELOMARY.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 8944.96 MAD
- Restant à charge adhérent : 2836.54 MAD

Validité de prise en charge : du 17-02-2020 au 17-05-2020.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à GHITA ELOMARY.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.



NOTE AU DESTINATAIRE : La copie de la prise en charge est acceptée pour faire valoir le droit au paiement de la facture.

Le paiement des factures relatives aux P.E.C. est soumis aux conditions suivantes :

- Cette P.E.C. est nominative ne peut être cessible. Nous ne garantissons pas le paiement en cas de substitution du bénéficiaire
- Toute facture doit mentionner la cotation des actes médicaux et doit être accompagnée d'une copie de la présente P.E.C. et des notes d'honoraires des praticiens.
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Pour toute analyse ou radio prière de transmettre les résultats et comptes rendus sous plis.
- Toute facture doit être libellée au Nom de la MUPRAS.
- **Identifiant fiscal (IF) Et l'identifiant commun de l'entreprise (ICE) doivent être obligatoirement mentionnés sur la facture.**
- Relevé d'identité bancaire (RIB) 24 chiffres doit être obligatoirement mentionné ou joint à la facture